

Le Secrétariat international de l'eau

Document de position pour la Conférence des Nations Unies sur l'eau de 2026

Responsabilisation, participation et modalités de mise en œuvre

Depuis plus de trente ans, le Secrétariat international pour l'eau (SIE) agit en tant que catalyseur et facilitateur pour la société civile et la jeunesse dans la gouvernance mondiale de l'eau. En tant qu'organisation fédératrice de la coalition « Effet papillon », qui regroupe plus de 160 organisations de la société civile, ainsi que du Mouvement global de la jeunesse pour l'eau, qui rassemble plus de 420 organisations de jeunesse, le SIE établit un lien entre l'action locale et la prise de décision au plus haut niveau.

La société civile, en particulier les jeunes, joue un rôle essentiel pour garantir que les engagements mondiaux en matière d'eau se traduisent par des actions concrètes. Du Forum mondial de l'eau de Dakar en 2022 à la Conférence des Nations Unies sur l'eau de 2023, en passant par les conférences de 2026 et 2028, la continuité et la responsabilité demeurent au cœur de notre plaidoyer. La société civile et les jeunes s'efforcent d'intégrer les réalités des communautés dans les processus internationaux, rappellent aux décideurs leurs engagements antérieurs, suivent les avancées réalisées et veillent à ce que les institutions soient tenues responsables de la mise en œuvre de leurs promesses.

Le droit humain à l'eau et à l'assainissement, ainsi que le rôle de l'eau en tant que vecteur de paix, forment le socle commun de notre position. Ils nécessitent une coopération transfrontalière, intergénérationnelle et intersectorielle ; une participation active de la société civile, en particulier des jeunes, des femmes, des peuples autochtones et des acteurs locaux ; ainsi qu'un investissement dans le renforcement des capacités de ceux qui œuvrent déjà pour le changement.

La troisième Conférence des Nations Unies sur l'eau de l'histoire, qui se déroule à Abu Dhabi, se tient dans un contexte critique caractérisé par la fragmentation géopolitique, l'aggravation des impacts climatiques et un déclin préoccupant de la coopération et du développement internationaux. Abu Dhabi doit centrer ses préoccupations sur les moyens de mise en œuvre : financement, renforcement des capacités, données et partenariats.

Nos messages clés de plaidoyer :



1. Institutionnaliser la participation active de la société civile, en particulier des jeunes.

Institutionnaliser la participation effective de la société civile, en particulier des jeunes, aux côtés des femmes, des peuples autochtones et des acteurs locaux, dans la gouvernance de l'eau aux niveaux international, national, local et des bassins hydrographiques. Cette participation doit transcender la simple consultation. La société civile et les jeunes doivent bénéficier de véritables opportunités pour contribuer à la définition des priorités, à la prise de décision, à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation.

Pour les jeunes en particulier, Abou Dhabi devrait constituer un tournant, évoluant de la reconnaissance des jeunes en tant que parties prenantes à leur affirmation en tant que partenaires et leaders dans la gouvernance de l'eau.

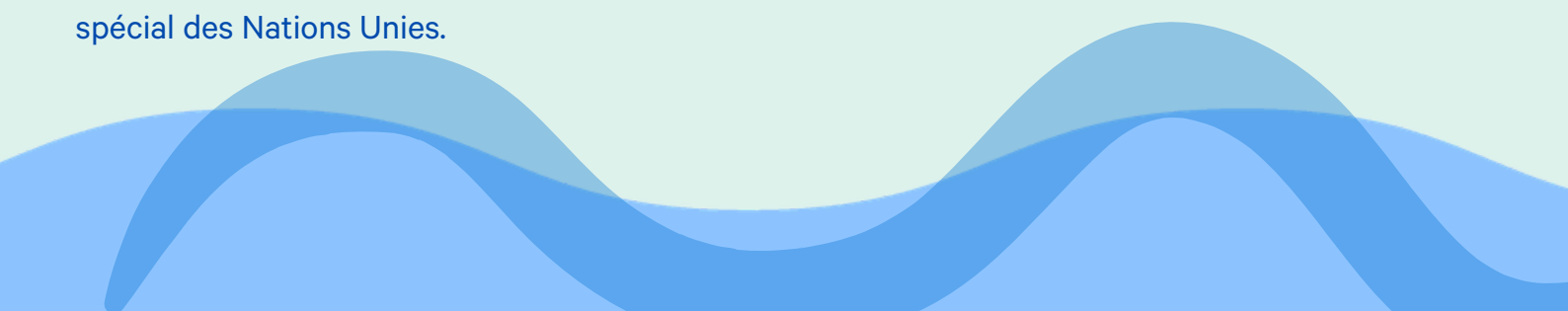
2. Investir dans le développement des compétences et du leadership, notamment chez les jeunes.

Investir dans le renforcement des capacités, la formation professionnelle et le développement du leadership, tout en remédiant au déclin de l'APD en assurant un financement dédié et accessible à la société civile ainsi qu'aux initiatives dirigées par les jeunes. Ces derniers ne sont pas seulement les futurs acteurs de la gestion de l'eau ; ils sont déjà des agents de transformation et d'exécution.

L'ambition 30×30×30 propose une approche tangible : d'ici 2030, 30 % des individus occupant des postes de responsabilité dans le secteur de l'eau devraient avoir moins de 30 ans. Pour atteindre cet objectif, il est essentiel d'investir dans le développement du leadership, les parcours professionnels, le mentorat, la coopération intergénérationnelle et les opportunités permettant aux jeunes de passer de la participation à la prise de décision.

3. Établir un mécanisme consultatif inclusif auprès de l'Envoyé spécial des Nations Unies pour l'eau, en désignant un Envoyé spécial de la jeunesse pour l'eau.

Établir un conseil consultatif inclusif, équilibré en termes de genre et de représentation géographique, auprès de l'Envoyé spécial des Nations Unies pour l'eau, rassemblant la société civile, y compris les jeunes, ainsi que d'autres groupes clés et parties prenantes concernées. Ce conseil consultatif devrait fournir un cadre structuré et constructif pour la participation de la société civile à la diplomatie et aux politiques mondiales de l'eau, garantissant que les perspectives, l'expertise et les priorités des communautés, des praticiens et des jeunes générations éclairent le travail de l'Envoyé spécial des Nations Unies.



Dans le cadre de ce mécanisme, il est essentiel de désigner un Envoyé spécial pour la jeunesse en matière d'eau afin de renforcer la visibilité, la représentation et la continuité de la jeunesse dans la gouvernance mondiale de l'eau. Cet Envoyé spécial aura pour mission de connecter les jeunes leaders du secteur de l'eau et les organisations de jeunesse avec le système des Nations Unies, les États membres et d'autres parties prenantes ; de faire entendre la diversité des perspectives des jeunes ; et de contribuer au suivi des engagements relatifs aux générations présentes et futures.

Une participation significative ne se résume pas à la simple présence lors d'une conférence. Elle nécessite un mécanisme institutionnel pérenne permettant à la société civile, en particulier aux jeunes, de participer à l'élaboration, à la mise en œuvre et au suivi des engagements mondiaux relatifs à l'eau.

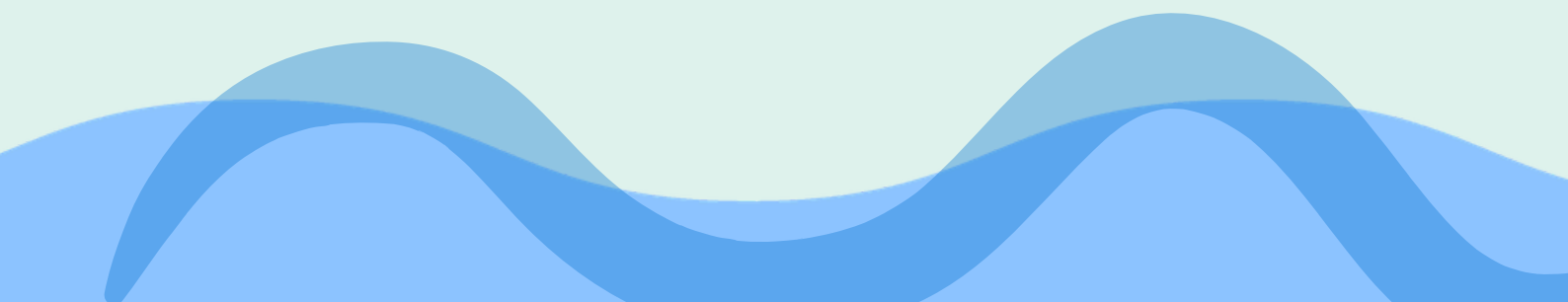
4. Renforcer la gouvernance et la responsabilité mondiale en matière d'eau

Établir une gouvernance mondiale renforcée en utilisant le résumé officiel des travaux de 2026 comme levier politique pour une résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies, imposant des réunions intergouvernementales régulières sur l'eau, tout en s'appuyant sur le résultat négocié de la Conférence des Nations Unies sur l'eau de 2028 pour promouvoir, à long terme, des engagements plus solides et contraignants.

La société civile, en particulier les jeunes, doit avoir la possibilité de participer à ce cycle de gouvernance et de redevabilité. L'architecture mondiale de l'eau devrait régulièrement fournir aux gouvernements des occasions de négocier, tout en permettant à la société civile et aux jeunes de contribuer, de suivre les avancées et de soutenir la mise en œuvre.

5. Concevoir le programme des Nations Unies pour l'après-2030 en collaboration avec la société civile et les jeunes.

Préparer le programme post-2030 avec transparence et responsabilité entre 2026 et 2028 et au-delà, tout en poursuivant l'ambition de l'ODD 6. La société civile, notamment les jeunes, devrait être intégrée dans l'élaboration de cette transition afin de garantir que l'ambition d'un accès universel à l'eau et à l'assainissement demeure au centre du futur programme mondial de développement.



Du plaidoyer collectif à l'engagement collectif



Pour réaliser cette vision, l'ISW renforce le plaidoyer et l'action collective de ses deux réseaux mondiaux.

L'initiative « L'effet papillon », regroupant plus de 160 organisations de la société civile, exhorte dans son document de politique générale à ce que l'eau bénéficie d'un siège permanent à l'ONU pour des réunions régulières sur cette thématique et une plus grande cohérence au sein du système ; un mécanisme institutionnalisé de participation de la société civile à l'ONU ; ainsi qu'un horizon clair pour l'après-2030, portant l'ambition de l'ODD 6.

Le Mouvement mondial de la jeunesse pour l'eau, en partenariat avec le Groupe majeur des Nations Unies pour les enfants et les jeunes ainsi que le Comité d'organisation de la jeunesse de la Conférence, promeut l'ambition 30×30×30, plaidant pour une représentation accrue et un leadership renforcé des jeunes dans l'ensemble du secteur de l'eau, ainsi qu'un investissement ciblé dans le développement des compétences des jeunes et une participation significative.

Ensemble, ces priorités consolident un principe commun :

La société civile renforce la responsabilité. Les jeunes apportent leadership, continuité et perspectives novatrices. Les institutions doivent leur offrir l'espace, le mandat et les ressources nécessaires pour que ces contributions se traduisent par une influence significative.

